

Département de la Somme  
Arrondissement d'Amiens  
Commune de NEUVILLETTE 80600

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 10  
Votes pour : 10 contre : 0  
Date de la convocation : 23 janvier 2024

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 31 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente et un janvier à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de NEUVILLETTE se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 121-10, 121-11, 163-5, 163-6, 163-7 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents : DOAL José, PÉCOURT Florent, NIQUET Johan, BRÉELLE Christophe, DELPOUVE Sandra, DELOMEZ François, DEVILLERS Claudine, DUPENT, Julien LEVECQUE Daniel, ROGER Sophie.

Absent(s) excusé(s) : CADIERGUES Maud.

La séance a été ouverte sous la présidence de monsieur DOAL José, Maire.  
Monsieur Florent PÉCOURT est désigné secrétaire de séance.

### Eclairage public rue de Canteleux (2024/02)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à : l'éclairage public rue de Canteleux (changement d'un support bois – AB 211).

Il propose aux membres du conseil municipal d'approuver ce projet d'un montant de 2 536,00 euros TTC.

Si le conseil accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

Montant pris en charge par la Fédération (20 % du coût hors taxes des travaux, la TVA et la maîtrise d'œuvre .....	938,00 €
Contribution de la commune .....	1 598,00 €
	<hr/>
Total TTC .....	2 536,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- d'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme
- d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage,
- d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 1 598,00 €.

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
DOAL José

